



CHARTRE DES ETABLISSEMENTS ECORESPONSABLES

L'ETABLISSEMENT ECORESPONSABLE S'ENGAGE À FORMER LES JEUNES A DEVENIR ECOCITOYENS EN :

- ▶ Intégrant l'écoresponsabilité dans ses missions, son projet d'établissement et son fonctionnement quotidien.
- ▶ Mettant en place des actions concrètes et cohérentes dans au moins 3 thèmes différents sur 3 ans.
- ▶ Sensibilisant chaque année, l'ensemble des nouveaux arrivants aux enjeux de l'écoresponsabilité.
- ▶ Adoptant une démarche de projet comprenant un diagnostic initial, l'élaboration d'objectifs et de plans annuels d'actions concrètes, ainsi qu'une évaluation régulière des réalisations.

L'ETABLISSEMENT ECORESPONSABLE S'ENGAGE À METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE EFFICACE ET PARTICIPATIVE, EN :

- ▶ Impliquant de l'équipe de direction pour impulser et soutenir la démarche.
- ▶ Nommant un référent de la démarche dans l'établissement, disposant d'une disponibilité suffisante pour coordonner les actions et veiller à l'avancement des différentes étapes.
- ▶ Constituant un comité de pilotage représentatif de la communauté scolaire.
- ▶ Favorisant la formation des personnels à l'écoresponsabilité

L'ETABLISSEMENT ECORESPONSABLE S'ENGAGE À COMMUNIQUER ET A PARTAGER SES EXPERIENCES, EN :

- ▶ Organisant tous les ans un évènement autour de la démarche, à destination de l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement.
- ▶ Organisant au moins une fois en 3 ans, une journée de partage d'expériences ouverte à d'autres établissements écoresponsables.
- ▶ Alimentant régulièrement le site Internet des lycées écoresponsables.
- ▶ Utilisant l'outil de communication et en respect la charte graphique des lycées écoresponsables.

L'ETABLISSEMENT ECORESPONSABLE S'ENGAGE À S'IMPLIQUER DANS LA DYNAMIQUE REGIONALE, EN :

- ▶ Participant aux séminaires et autres évènements régionaux.
- ▶ Répondant aux sollicitations, de la Région et de ses partenaires, relatives au suivi de la démarche (réunions, questionnaires, accueil de prestataires)